

Image not found or type unknown



Vérification des ayants-droit pour une habilitation familiale.

Par **Cdef**, le **24/02/2024** à **17:08**

Bonjour,

Après dépôt du dossier de demande d'habilitation familiale, est-ce que la justice vérifie si tous les ayants-droit sont bien renseignés sur le formulaire cerfa ? Ou est-ce uniquement sur la bonne foi du demandeur ?

Merci d'avance.